

Pratiques apicoles du mois de novembre

La mise en hivernage du rucher

Novembre peut encore nous offrir quelques belles journées qui ne doivent pas faire oublier les premières rigueurs hivernales. Il devient donc hasardeux d'ouvrir les ruches passé la mi-novembre. Tout doit être mis en œuvre pour aider nos abeilles à franchir l'hiver sans encombre. Les abeilles nées depuis mi-août ont emmagasiné plus de graisse, de protéides, sont plus poilues. Plus résistantes, elles vivront en moyenne 6 mois au lieu de 42 j mais ne leur demandez pas de bâtir ni de compléter les réserves manquantes. Elles n'ont plus cette vocation.

Risques du mois

- Manque de réserves
- Ruches bourdonneuses
- Pillage entre colonies
- Frelons asiatiques

Travaux :

- ultime visite sans sortir les cadres
- vérifier que la colonie n'a pas été pillée (poids, signes sur planche d'envol et sous la ruche.
- vérifier l'équilibre des réserves en miel et pollen (ruche=30kg soit 15kg en pesée arrière)
- vérifier la présence de la reine (ponte)
- enlever les dernières lanières posées début septembre
- réduire le volume, remplacer les cadres vides par des partitions.
- transférer si nécessaire la colonie dans une ruchette.
- regrouper si nécessaire les colonies les plus faibles en conservant la meilleure reine.
- Procéder à un comptage de varroas. Au-delà de un à deux varroas par jour, un traitement complémentaire est souhaitable.
- Exemple de comptage après traitement acide oxalique (+ 100 varroas sur la planche)
- Laisser les portes anti-frelons jusqu'à fin novembre, 115 nids de *Vespa Vélutina* (asiatique) ont été détruits depuis début 2017 dans le Val d'Oise,
- Continuer à piéger notamment les jeunes fondatrices qui cherchent un endroit pour hiverner. Piéger uniquement si présence avérée de frelons.
- Réduire l'entrée de la ruche contre les pillages et les intrusions (H maxi = 6mm)
- Isoler les ruches par le haut. Possible de couvrir les cadres par un film plastique pour éviter les courants d'air .
- compléter les plus faibles avec du candi afin d'économiser leurs propres réserves
Lester ou sangler les ruches si risque de vent violent
- Eliminer tout risque de choc ou de vibration (élaguer les arbres au-dessus des ruches, éviter les chênes à cause des glands)
- Déplacer les ruches trop exposées aux chocs répétés ou frottements car cela peut conduire à la dislocation de la grappe et à la mort de la colonie. .
- Stockage des cires :
 - Voir pratiques d'octobre
 - Eliminer la fausse teigne
 - Souffrir les hausses
 - Stocker dans un endroit ventilé